

SESSION 1 : DEFINITIONS ET CONCEPTS : EMPLOI, CHOMAGE, SOUS EMPLOI, SECTEUR NON STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Une première communication a examiné les recommandations internationales en matière d'emploi, sous-emploi et chômage, à la suite de la 13ème conférence internationale des statisticiens du travail (Genève-Octobre 1982), où a notamment été reconnue la nécessité d'adapter les concepts aux pays en développement.

Les points importants résultant de cette conférence sont la révision de la définition du chômage, la modification de certaines définitions, et l'accent mis sur la mesure du sous-emploi. C'est ainsi qu'est retenue une définition unique du chômage à l'aide de trois critères : être sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail, avec possibilité de suppression du troisième critère dans certains pays (tout en insistant sur la disponibilité).

Les interrogations et préoccupations des participants au séminaire portent principalement sur :

- la période de référence : l'adoption d'une courte période, par exemple la semaine, apparaît comme une règle rigide qui pourrait être utilement complétée par une approche portant sur l'année, correspondant au nouveau concept de "population habituellement active" introduit dans les recommandations de 1982;
- les durées travaillées;
- le critère de recherche d'un emploi, qui devrait être étendu aux personnes en sous emploi, phénomène reconnu comme important à mesurer partout ;
- l'âge de début d'activité.

Le deuxième exposé était relatif à l'application du concept de secteur non structuré aux enquêtes sur l'emploi auprès des ménages. En vue de formuler notamment une classification de la population active entre secteur structuré et secteur non structuré, le BIT a entrepris la réalisation de deux enquêtes expérimentales (l'une dans l'Etat de Kerala en Inde, l'autre au Costa-Rica). L'unité d'observation retenue est la personne, en relation

avec son activité économique, et par rapport à trois caractéristiques : niveau d'organisation, échelle d'opération et niveau technologique. Une autre notion introduite est le "type d'institution", qui permet d'éliminer ce qui appartient clairement au secteur structuré. Après que divers critères ont été envisagés, une définition simplifiée est retenue : toute personne travaillant dans une entreprise "non enregistrée" appartient au secteur non structuré, ainsi que toute personne travaillant dans une entreprise enregistrée ayant des caractéristiques propres aux premières (pas de sécurité sociale, pas d'émission de factures, etc.). On voit ici que le critère de taille n'est pratiquement pas utilisé.

L'intérêt des participants se focalise sur ce qu'on entend par "enregistrement", mais aussi type d'institution, etc.

Le troisième exposé, intitulé "Le secteur non structuré, l'emploi et le sous-emploi. Quelques réflexions à propos des concepts utilisés dans les enquêtes", passe en revue trois types de définition du secteur non structuré : définition avec pluralité de critères, définitions fonctionnelles (type "petite production marchande") et définitions empiriques.

Ce sont ces dernières qui sont privilégiées ici, avec une classification du secteur non structuré allant du "localisé" au "non localisé". Les liens avec la terminologie du BIT sont précisés (en particulier les concepts de "sédentaire" et "non sédentaire", "sur marché" et "hors marché").

Enfin sont décrits un certain nombre de concepts ayant une influence sur l'importance du secteur non structuré en terme d'emploi. Ce sont notamment :

- l'âge ;
- les populations actives marginales ;
- dans les enquêtes auprès des entreprises et des établissements, le statut dans la profession, le nombre d'employés et l'unité d'observation (comme le local par exemple).

Une dernière communication, d'une veine quelque peu différente des précédentes, invite à la réflexion en termes d'"articulation des différentes formes d'activité et pluristructure du marché de l'emploi".

Il s'agit d'une approche analytique, d'origine historique, qui prétend dépasser la dichotomie structuré - non structuré. Cette analyse recense ici cinq "formes d'activité" :

- exploitations familiales agricoles et artisanales ;
- grandes et moyennes exploitations agricoles "traditionnelles" ;
- unités de production capitalistes ;
- petite production marchande de "modernité" ;
- petite production marchande de "survie"

et met l'accent sur les flux de main-d'oeuvre (mobilités sociales) et diverses relations qui apparaissent dans cette sphère : relations de complémentarité, relations de contradiction et de domination. Dans cette approche, l'important est la détermination d'objectifs de politique d'emploi (ou de politique économique) d'où doivent découler des méthodes d'investigation.

Les participants insistent sur la nécessité de quantifier, et la difficulté de mesure de certains concepts dans de tels modèles.

## 2 - OBSERVATIONS GENERALES.

Le séminaire ayant noté la révision des concepts, à l'occasion de la dernière réunion de 1982 des statisticiens du travail, en vue de mieux les adapter aux conditions des pays en développement, a enregistré qu'il s'agit d'une première étape et il estime que pour les futurs travaux de 1987-1988, des réunions de spécialistes par grandes régions ou même sous-régions permettraient de mieux tenir compte des spécificités régionales notamment pour ce qui concerne la limite inférieure de l'âge d'activité, la notion de travailleur non salarié, le traitement des activités multiples, la notion de recherche d'un emploi, etc.

Le séminaire, ayant pris note des diverses tentatives pour tracer la limite du secteur non structuré, remarque que dans ce cas encore les spécificités des pays font que les critères de classement employés risquent dans une première phase d'être différents de pays à pays. L'accent a été mis sur l'intérêt de disposer d'indicateurs qui permettent une délimitation du domaine a priori et non a posteriori. Le séminaire est conscient :

- qu'il y a lieu de rechercher une approche opératoire de telle sorte que la collecte de l'information soit adaptée aux objectifs ;
- que toute définition restera sinon arbitraire tout au moins normative (ceci pour ne pas alourdir les questionnaires) ;
- qu'il y a lieu d'être attentif aux modifications de structure du secteur productif dans son ensemble afin d'éviter un déphasage des concepts et définitions mis en oeuvre.

L'accent a été mis également sur la nécessité de disposer d'informations chiffrées permettant d'apprécier :

- le caractère multiple des activités individuelles ;
- la mobilité des personnes, exprimée en flux brut entre le secteur urbain et le secteur rural, entre le secteur structuré et le secteur informel ;
- la complémentarité des secteurs et, dans certains cas, les problèmes posés par des apports de main d'oeuvre trop importants au bénéfice d'une branche particulière.